SPORTS

LE MENU DOMINICAL

DU DIMANCHE 18 JANVIER

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE

A Wattrelos, Stade A. Prouvost, à 14 h. 30 : Excelsior R. T. - U.S. Bruay.
A Croutoy, route de Valenciennes à 14 h. 30 : Orchies - O.I.C. Lillois.
A Seclin, Fg du Lilla à 14 h. 30 : Escaut-Sports - Courcheletles.
A Valenciennes, terrain du Rhône, à 14 h. 30, R.S.C. Marly - B.C. Dechy.

SPORTS UNIVERSITAIRES

A La Madeleine, Stade Municipal à 14 h., Paris U.C. - Lille U.C. pour les Championnats de France de Baskat at de Football.

RINK-HOCKEY

A Wattrelos, Salle de l'Innovation, Grand-Place à 15 heures, Flandres - Ile da France.

HOCKEY

CHAMPIONNAT DES FLANDRES

A Lille, rue Berthaiot à 14 h. 30 : Lille U. C. - Polo Roubaix.
A Douai, Stade Demeny, à 14 h. 30: Douai H. C. - Lilla H. C. 1 B.

CYCLO-CROSS

A Amiens, Grand Prix Thuilliez, épreuve internationala.

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE

U.S. Bruay contre Excelsior

La rencontre qui opposera dimanche à 14 h. 30, au Stade Amédée Prouvost l'U. S. de Bruay à l'équipe « pros » de l'Excelsior s'annonce comma devant être l'une des plus palpitantes.

Les solides Bruaysiens sont en effet leaders du Championnat d'Excellence en groupe B. Spécialistes de la Coupe, ils en éliminèrent l'an dernier l'U. S. Tourquennoise qui avait alla même disposé de l'Excelsior.

Les équipiers de l'Excelsior, s'ils partent favoris, auront néanmoins à se méfier de leurs solides adversaires qui mettront tout en œuvre pour déjouer les pronostiques.

L'Excelsior devra peut être subir un gros handicap du à l'absence de Henri Hilt, touché à la cheville et au genou. Son absence viendrait encore équilibrer les chances et rendre le résultat bien indécis.

Prix des places : 10, 15, 20 et 25 fr
Les abonnés détacheroot le ticket 14.

BASKET-BALL

Championnat du Nord d'Excellence

CALENDRIER DES MATCHES RESTANT A DISPUTER

Ce calendrier annule les calendriers précédents.

17 janvier : Dechy-Thumeries.
24 janvier : Marly-Dorignies ; Escaut Sports-Thumeries.
31 janvier : Escaut Sports-Dechy.

BOURSE DE LILLE

du 8 janvier 1943

Le dernier cours est celui pratiqué à la séance précédente :

Charbonnages. — Albi, 3.850, 4.000 ; Albi (part), 6.100, 6.500 (d.) ; Anzin, 7.000, 7.350 ; Anzin, 2.540, 2.650 (d.) ; Béthune, 40.500, 41.500 ; Béthune (1/10), 4.155, 4.340 ; Blanzy, 5.200, 6.350 (d.) ; Carvin, 3.725, 4.100 ; Clarence, 610, 660 d.) ; Commentry (Oce), 4.175, 4.300 (d.) ex-droit. ; Commentry (Cap.), 4.690, 5.000 (d.), ex-droit. ; Courrières, 1.350 1.340 ; Crespin, 220, 250, ex-droit. ; Dourges, 4.120, 4.150 (d.) ; Escarpelles, 7.400, 7.400 (d.) ; Lens A, 1.745, 1.780 ; Lens B, 700, 785 (d.) ; Liévin, 1.145, 1.160 ; Liévin (coup. de 30), 33.016, 34.000 (d.) ; Maries, 2.470, 2.535 ; Ostricourt, 5.610, 6.000 (d.) ; Thivencelles, 865, 875 (d.) ; Vicoigne, 2.535, 2.625.

Banques. — C.D.N., 775, 800 (d.) ; Union Mines, 1.000, 1.100 (d.).

Eaux - Transports. — E.L.R.T. 431, 431 ; Lyon, des Eaux (cap.), 3.625, 4.300 (d.) ; Lyon, des Eaux (Jce), 3.050, 3.750 (d.) ; Pierchon, 630, Inc.

Electricité. — Artésienne, 960, 980 (d.) ; Béthucolee), 805, 805 (d.) ; Boulonnaise, 1.000, 1.060 (d.) ; Cont. du Gaz, 3.005, 3.450 (d.) ; Elect. Gaz Nord, 1.055, 1.150 (d.) ; Electr. Nord, 1.045, 1.000 (d.) ; Electr. Nord-O., 1.300 1.220 (d.) ; Energ. Nord France, 1.081, 1.110 ; Gas d'Hesrin, 955, 990 (d.) ; La Roubaisienne, 4.250, Inc. ; Sect. Billy, 1.050, 1.070 (d.) ; Un. Houillère, 630, 635 (d.).

Métallurgie. — Blanc - Misseron (ord.), 250, 270 ; Blanc-Misseron (prior.), 1.165, 1.275 (d.) ; Aciéries de Longwuy, 1.250, 1.250 (d.) ; de Micheville, 2.300, 2.700 (d.) ; du Nord 860, 860 (d.) ; Bambre et Meuse, 560 580 (d.) ; Arbel, 2.360, 2.650 (d.) ; Chant. France, 1.700, 1.900 (d.) ; Alel. Nord France, 1.700, 1.730 (d.) ; (part), 1.250, 1.400 (d.) ; Autochan., 106, Inc. ; Bloche, 1.550, 1.640 (d.) ; Cail, 1.130, 1.200 (d.), ex-droit. Delattre, 1.150, 1.350 (d.) ; Denain-Anzin, 3.660, 3.700 (d.) ; Electro-Métal., 485, 510 (d.) ; Five-Lille, 2.450, 2.530 (d) ; Marine, 1.700, 1.720 (d) ; Nord-Est, 2.010, 2.025 (d.) ; Pco-Belga, 11.400, inc. ; Jeumont, 1.100, 1.130 ; Louvroil, 1.550, 1.600 ; Saint-Sauveur, 1.110, 1.120 (d.) ; Saulnes, 3.040, 4.000 (d.) ; Senelle, 1.880, 2.275 (d.) ; Tubes de Val., 1.300, 1.420 (d.).

Entreprises et Métér. Genetr. — Carr. Dumont Vireux, 36, 50 (d.) — Chaux et Cim. Laferge, 14.500, 16.500 (d.) (section B 500), 4.300, 5.500 ; Ciments du Boul., 1.775, 1.815 (d.) ; en liquidation ; Portland, 25.000, 25.300 (d.) ; (part), 39.000, 39.500 ; Cim. et Chaux hydraul., 1.365, inc. ; Cim. Frecq. et Portl. Boul., 8.500, 6.550 ; (jouisa.), 6.600, 7.500 ; Cim. Pont-à-Vend., 4.300, inc. ; Desvroise, 7.025, inc. ; La Loiana, 12.40, 1.260 (d.) ; Poliet et Chausson, 4.050, 4.600 (d.) ; (part), 42.500, inc. ; Super Cim. Boulonnais, 80, 110 (d.).

Produits chim., Huileries, Verreries Air liquide, 2.700, 3.270 (d.) (part), 16.500, 19.300 (d.) ; Engr. d'Auby, 617, 620 ; de Roubaix, 2.350 2.350 ; Glaces Nord France, 11.200, 11.900 (d.) ; Huiles, Goudrons et dérivés, 7.050, 6.400 (d.), ex-droit ; Kuhlmann, 2.860, 2.950 (d.) ; Oxhydrique Française, 375, 400 (d.) ; Pechiney, 6.825, 6.925 (d.) ; Prod. Organo Chim., 1.210, 1.270 (d.) ; Rhône Poulenc, 4.400, 4.690 (d.) ; Saint-Gobain, Chauny et Cirey, 9.200, 9.300 (d.) ; Usin. de Libercourt, 870, inc. ; Verr. et Glac. d'Aniche, 4.100, 4.300 (d.).

BOURSE DE PARIS

du 8 janvier 1943

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.

Fonds d'Etat Français. — 3 %, 99, 99 ; 3 % am., 99,40, 99,20 ; 4 % 1917, 104,50, 104,70 ; 4 % 1918, 104,50, 104,25 ; 5 % 1920, 142,50, 142,75 ; 4 1/2 % 1932 A. 104,50, 104,50 ; 5 1/2 % 1932 B, 103,50, 103,50 ; 3 % 1942, 96,95, 99,15 ; 3 1/2 % 1942, 99,80, 99,95 ; Cala. Aut. 5 % 1938, 122,90, 123,20 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1,365, 1,370 ; Obl. Trés, 4 % 1934, 1,236, 1,239 ; P.T.T. 4 1/2 % 1929 C/500, 519, 533 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 36 B, 138.65, 138.85 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1933, 1.104., 1.106,50 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1934, 1.117, 1.108 ; Bons Trés. 4 % 1935, 1.110, 1.111 ; Calss. Aut. Teb., 1.047, 1.055.

Crédits Nationaux. — Cr. 1919, 640, 635 ; 1920, 565, 570 ; 1934, 1.125, 1.138 ; 1935, 1.112, 1.125.

Fonsières et Communales. — Fonc. 1863, 365, 365 ; Fonc 1885, 416, 422 ; Com. 1891, 395, 395 ; Com. 1892, 466, 462 ; Fonc. 1895, 471, 475 ; Com. 1899, 436, 428 ; Fonc. 1903, 459, 459 ; Com. 1906, 450, 444 ; Fonc. 1909, 235, 242 ; Com. 1912, 222, 221 ; Fooc. 1913 3 1/2 %, 449, 447 ; Com. 1930 4 %, 1.025, 1.012 ; Fooc. 1930 4 1/2 %, 990, 991 ; Com. 1931, 1.038, 1.026 ; Com. 1931-32, 1.016, 1.016 ; Com. 1932, 1.032, 1.020 ; Emp. 1933, 1.050, 1.055.

Actions françaises. — Compt. Esc., 3.750, inc. ; Crédit Fonc., 6.410, inc. ; Crédit Lyon., 9.000, inc. ; Bté Gle, 2.255, 2.290 d. ; Nord, inc., 2.705 ; El. et Gaz du Nord, inc., 1.160 d. ; Electr. du Nord, 1.005, 1.025 d. ; Energie Ind., 4.430, 4.470 ; Nord Lumière, 2.830, 2.860 ; Thom. Houston, 995, inc. ; Cie Gle Ind. Text., 3.290, inc ; Le Blan, 1616, inc. ; Péreochies, 3.390, 3.425 ; Gaz N.-E., 1.700 d., 1.720 ; Aciéries du Nor ; inc., 865 ; Arbel, 2.670 d., 2.690 d. ; Jeumont (act.), 1.130, 1.140 ; Jeumont (part), 2.650 d., 2.665 d. ; Pco-Belge Mat. Ch. Fer, 11.515, inc. ; Louvroil Mootbard, 1.606, 1.625 ; Senelle Maubeuge, 2.280, inc. ; Béthune, inc., 4.250 ; Anzin, 2.635 d., 2.660 d. ; Blanzy, inc., 6.500 ; Cervin, 4.100 d., inc. ; Courrières, 1.335, 1.345 ; Dourgeé, inc., 4.175 ; Lens, 1.775, 1.790 ; Liegny-les-Aire, 465, 470 ; Maries, 2.530, 2.560 ; Ostricourt, 5.975, inc. ; Vicoigne, 2.610, inc. ; Mokta El Hadid, 20.000 d., inc. ; Nickel, 2.825, 2.850 ; Air Liquide, 3.875, 3.915 ; Glaces Nord-France, 11.960 d., 12.350 d. ; Kuhlmann, 2.950, 3.000 ; Poliet et Chausson, 4.600, 4.650 ; Caout. Indochine, 2.980, inc. ; Cultures Trop., inc., 630 ; Terres Rouges, 1.730, 1.770.

Villa de Paris. — Ville de Paris 1875, 520, 521 ; 1876, 530, 522 ; 1892, 341, 341 ; 1894-96, 350, 342 ; 1898, 306, 302 ; 1899, 370,50, 372 ; 1904, 385, 393 ; 1910 2 2/4 %, 357, 357 ; 1910 3 %, 312, 310 ; 1912, 296, 296 ; 1926, 1.003, 996 ; 1929, 1.020, 1.025 ; 1930, 1.005, 1.015 ; 1930 lots, 1.007, 1.009 ; 1931, 1.003, 1.005 ; 4 % fortif., 985, 985 ; 1932, 1.025, 1.025 ; 1934 5 1/2 %, 997, 1.000 ; 1935, inc., 1.010 ; 1937 995, 995 ; 1938, 1.017, 1.017.

Valeurs françaises (obligations). — Dép. Nord 4 % 1931 oct., 2.039, 2.033 ; 4 % 1931, 961, 965 ; 5 % 1935, inc., 1.040 ; 5 1/2 % 1936, 1.035, 1.040.

ECHOS ET CARNET

CALENORIER. — Dimanche 18 janvier 1943. — Soleil : Lever à 8 h. 44. Coucher à 17 h. 12.

Aujourd'hui : Saint-Paul. — Demain : Sainte-Hortense.

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me Jacques BOYER-CHAMMARD, Avoué à Lille, 45 bis, rue Royale.

VENTE par suite de faillite GORLIER

VILLE DE ROUBAIX, 8, rue Achille-Scrépel (Près de la place de la Fraternité)

UNE MAISON à usage d'habitation **A VENDRE**

L'adjudication aura lieu le **16 Février 1943**, à 14 heures, à la barre du Tribunal Civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville. (Les encheres ne seront reçues que par Ministère d'Avoués).

Autorisation préfectorala indispensable pour porter des enchères.

S'adresser pour tous renseignements : 1° A Me Pierre CATELLE, agréé à Roubaix, 50, rue Inkermann ; 2° Au Greffe du Tribunal Civil de Lille, où est déposé le cahier des charges ; 3° A Me Jacques BOYER-CHAMMARD, Avoué à Lille, 45 bis, rue Royale, poursuivant la vente. 17430

Etude de Me PARMENTIER, Avoué à Avesnes.

— **DIVORCE** : Suivant jugement par défaut en date du 25 septembre 1941, rendu. Entre : Monsieur Paul TENART, agent de charbonnages, demeurant à Maubeuge. Et : Madame Marie-Antoinette LAURENT, épouse TENART, demeurant à Valenciennes. Le Tribunal civil d'Avesnes a prononcé le divorce d'entre les époux TENART-LAURENT, au profit du mari. — Pour extrait conforme (signé) : PARMENTIER. 17421

Etude de Me J. GODRON, Docteur en Droit, Avoué a Lille

Departemeot du Nord - Arrondissement da Lille
VILLE DE MARCQ-EN-BARŒUL
Avenue de la Repuolique

PARCELLE DE TERRAIN A BATIR de 96 mètres carrés 00 décimètres carrés, A VENDRE par suite d'acceptation bénéficiaire.

L'adjudication aura lieu le **Mercredi 3 Février 1943**, à 14 heures, à l'audience des Criees du Tribunal Civil da Lille, sis au Palais de Justice da ladite ville.

(Les enchéres ne seront reçues que par Ministère d'Avoues).

DESIGNATION

Département du Nord - Arrondissement da Lilla
VILLE DE MARCQ-EN-BARŒUL
Avanua de la Republique

UNE PARCELLE DE TERRAIN A BATIR, de forme triangulaire, sise a Marcq-en-Barœul, avenue de la République, d'une contenance, d'après titres, de 96 mètres carres 80 décimètres carres, tenant de front a l'avenue de la Republique, dans le fond, aux Domaines de l'Etat et d'un côté a l'immeuble sis à Marcq-en-Barœul, angle de l'avenue de la République, n° 300, et de la rue du Boulevard, n° 191, avec le droit à la mitoyenneté mur et soi des constructions de cet immeuble. Ladite parcelle reprise au cadastre sous partie de numéro 2.328 bis de la section B.

OCCUPATION. — Ce terrain est libra d'occupation.

Mise à prix ..... **20.000 francs**

Avec charges pour l'adjudicataire de payer en sus de son prix la somme de 3.673 fr. 28, représentant la valeur da la mitoyenneté.

AVIS IMPORTANT. — Conformément aux dispositions da la loi du 16 novembre 1940, seules les personnes ayant obtenu préalablement l'autorisation de M. la Préfat du Nord, pourroot sa rendre adjudicataires.

Pour tous renseignements, s'adresser : 1° Au Greffa du Tribunal Civil du Palais de Justice de ladite ville, où est déposé la cahier des charges ; 2° A Me CORNILLE, Notaire à Lille, 4, rua da Tennemonde ; 3° A Me GODRON, Avoué à Lille, 9, rue Paul Dubois, pourruivant la veote, actuellement suppléé par M. QUAREZ. 17424

Etudes de Me VANDENBROUCQUE, Notaire à Berlaimont, et de Me CACHEUX, Avoué à Avesnes.

VENTE sur licitation

Aux requête, poursuites et diligences des conserts **JUSTE**, DEJARDIN et autres, da :

COMMUNE DE BACHANT

1e **UNE PROPRIETE**, située lieudit « Le Village », et avec 32 ares 67 centiares de terrain en soi, cour, devant et derrière.

Mise à prix ..... **150.000 trancs**

2e 22 ares 30 centiares de terre, lieudit « La Grande Facha ».

Mise à prix ..... **6.000 trancs**

3e 20 ares 17 centiares de terre, lieudit « La Grande Facbe ».

Mise à prix ..... **6.400 trancs**

4e 40 ares 75 ceotiares de terre, lieudit « La Grande Fecbe ».

Mise à prix ..... **13.350 trancs**

5e 48 ares 06 centiares da terre, lieudit « La Grande Facha ».

Mise à prix ..... **13.050 trancs**

6e 1 hectare 07 ares 06 centiares de terre, lieudit « Les Ecailles ».

Mise à prix ..... **30.500 trancs**

7e 11 ares 08 centiares de pâtura, lieudit « L'Horipetta ».

Mise à prix ..... **4.000 francs**

8e 63 ares 38 centiares de pâture, lieudit « Derrière la Villa ».

Mise à prix ..... **30.300 trancs**

9e 46 ares 75 cantiares da pâture, lieudit « Prés Pascables ».

Mise à prix ..... **10.400 trancs**

10e 85 ares 61 centiares de pâtura, lieudit « La Grande Facbe d'Etrée ».

Mise à prix ..... **32.000 trancs**

11e 33 ares 71 centiares de pâture, lieudit « André Sart ».

Mise à prix ..... **8.400 trancs**

12e 34 ares 56 centiares de terre, lieudit « André Sart ».

Mise à prix ..... **9,150 trancs**

COMMUNE DE PONT-SUR-SAMBRE

13e 10 ares 10 centiares de pré, lieudit « Prairie de Verchain ».

Mise à prix ..... **3.020 trancs**

14e 26 ares de pré, lieudit « Prairie de Verchain ».

Mise à prix ..... **7.200 trancs**

15e 62 ares 90 ceotiares ds terre, lieudit « Royaga du bout ».

Mise à prix ..... **32.000 trancs**

L'adjudication aura lieu le **Jeudi 25 Février 1943**, à quatorze heures, en la mairie de Bachant, par le Ministère de Me VANDENBROUCQUE, notaire, commis à cet effet.

Autorisation préfectorale indispensable. Avis est donné aux amateurs qu'ils doivant s'adresser au plus tôt pour signer la demande auprés du notaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me VANDENBROUCQUE, notaire à Berlaimont, et à Me Albert CACHEUX, avoué à Avesnes.

(Signé) : **CACHEUX.** 17429

CALENDRIERS 1943

et Agendas de poche disponibles en gros, **IMPRIMERIE INDUSTRIELLE**, rue du Fg-de-Douai, 100, LILLE (tramw. E).

SOCIETE COOPERATIVE DE RECONSTRUCTION APPROUVEE DE LE CATEAU

LIQUIDATION

Première insertion

MM. les créanciers de la « SOCIETE COOPERATIVE DE RECONSTRUCTION APPROUVEE DE LE CATEAU », et tous autres intéressés, sont informés qu'il va être procédé à la liquidation de cette Société. La présente publication est faite afin de permettre à ceux qui auraient des oppositions à pratiquer, de les notifier dès maintenant. Elles devroot, le cas échéant, être signifiées au siega de la Coopérative et signalées aux services départementaux de Reconstitution (contrôle des Coopératives, à Lille, 2, rue Saint-Bernard). — Le Président : A. POIRIER. 17420

Etudes de Me Jean SOLAU, Notaire à Marquion, et de Me André GODIN, Avoué à Arras.

COMMUNE ET TERROIR DE SAUCHY-LESTREE

A VENDRE : UNE MAISON
et TROIS PIECES DE TERRE

Il sera, le **17 Février mil neuf sent quarante-trois**, 6 14 haures (baura légala), en la Mairie de Sauchy-Lestrée, procédé par la Ministéra de Maître SOLAU, Notaire à Marquion, à la vante judiciaire de :

1° **Une maison**, rue Nagot, se composant de quatre pièces, grange, établa at petites dépendances, jardin, superficie bâtia et noo bâtie da 6 ares 86 centiares d'après titres, section C, ouméros 39 at 40 pour 9 ares 32.

Mise à prix : vingt mille trancs **20.000**

2° **9 ares 32 centiares de terre labourable**, « Verniva », sectioo A, numéro 43.

Mise à prix : mille huit cents trancs **1.800**

3° **8 ares 28 centiares de terre labourable**, lieudit « Petit Marais », section C, numéro 351.

Mise à prix : mille huit cents trancs **1.800**

4° **12 ares 68 centiares de terre labourable**, lieudit « Le Champ Carottas », section A, numéro 45.

Mise à prix deux mille cinq cents francs **2.500**

En axécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil d'Arras, le 7 octobra 1942, anregistré, à la raquéte collective de : Mme PERUS Léocadie, épouse assistée et autorisée de M. GRAND Charles, demeurant à Buissy-Barail ; 2° Mme Elisa PERUS, épouse assistée et autorisée da M. Clémant BACQUET, demaurant à Sauchy-Lestrée ; 3° Mme Suzanna PERUS, épouse assistéa et autorisée de M. Henri HOCHEDEZ, demeurant 6 Sauchy-Lestrée ; 4° Mme Clémentine PERUS, épouse assistéa at autorisée de M. André BERNARD, demeurant à Villeneuve-sur-Lot ; 5° M. Albert PERUS, demeurant à Oisy-le-Verger ; 6° Mme Marie PERUS, épouse da M. Charles LAMBRECHT, demeurant é Bergues ; 7° M. Marcel PERUS, demeurant à Sauchy-Lestrée ; 8° Mme Maria PERUS, épouse assistée at autorisée de M. Paul LOCQUET, demeurant à Sauchy-Lestrée ; 9° Mme Louise DIEULOT, demaurant à Sauchy-Lestrée, veuve da M. Gustava PERUS, agissaot en sa qualité de tutrice naturelle at légale de Jaan-Gustave PERUS, son fils mineur, issu da son union avec soo époux, décédé.

Ayant Maître André GODIN, Avoué au poursuivant.

Insertion faite en vertu du décret du 20 novembre 1939, article 4, at qui tiendra lieu d'insertion légala, an vertu d'une ordonnance rendue par Monsieur le président du Tribunal civil d'Arras, la 18 décembre 1942, anregistré.

NOTA. — Les personnes désireuses d'acquérir devront obtenir préalablement l'autorisation préfectorale prévue par la loi du 16 novembra 1940 ; alles devront, pour obtenir la dita autorisation, s'adresser à Maitra SOLAU, Notaire à Marquion, munies de leur contrat de mariage, du moins avaot l'adjudication.

Fait et rédigé par l'Avoué poursuivant, soussigné, à Arras, la 14 décembre 1942.

(Signé) : André GODIN.

Pour tous renseignements, s'adresser soit à Me SOLAU, Notaire à Marquion, soit à Me GODIN, Avoué à Arras, 19, rua Gambetta.

ET ENREGISTRE. 17418

Etude de Me PACOME, Avoué à Avesnes

D'un jugement rendu par la Tribunal civil d'Avesnes, le huit octobra 1942, enregistré :

Entre : Monsieur Jules TAVERNE, demeurant à Maubeuge, 125, faubourg Saint-Quentin.

Et : Madame Madeleine AUVENS, épouse de M. TAVERNE, demeurant à Commercy, 18, rue du Maréchal-Pétain.

Il appert que le divorce a été prononocé antra les époux TAVERNE-AUVENS, au profit du mari.

17417 Pour extrait (Signé) : PACOME.

Etude de Me A. MAGNIER, Avoué, 14, rue Lambrecht, Douai. — A. J. Déc. du 20 octobre 1941, Douai. — Uu jugement a été rendu par la Tribunal Civil de Douai, le 23 octobre 1942, enregistré, au profit da M. Marcel GOULOIS, demeurant à Sin-la-Nobla, 19, rua Anatole-France, ci-davant et actuellement même ville, 21, rue de Douai, contradictoirement, contre Mma Carmen LEFEBVRE, épouse de M. Marcel GOULOIS, avec lequel alla est dnmiciliée de droit, mais résidant en fait séparément à Dechy, rua Casimir-Beugnet, n° 56, prononçant le divorce antre lesdits époux, au profit exclusif da M. Marcel GOULOIS. — Pour extrait, Douai, le 29 décembra 1942. (Signé) : A. MAGNIER. 17416

Etude de Me PACOME, Avoué à Avesnes

DIVORCE : D'un jugemeot rendu par la Tribunal civil d'Avesnes, le 9 octobre 1942, anregistré. Entre : Monsieur Henri DELAFAIX, ajusteur à la Compagnie Nationale des Chemins da Fer Français, domicilié à Aulnoye, rua des Believue, actuellement prisonnier de guerra au Stalag 3 A. Et : Madame Jeanne LEROUX, demeurant à Valenciennes, 21, rue des Canooniers, ci-davant at actuellement rua du Vert-Gazon, coron du Buffet, chez THIEBAUT. Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux DELAFAIX-LEROUX, au profit du marl. — Pour extrait. 17412

Etude de Me Albert CACHEUX, Avoué à Avesnes-sur-Haipe. — **DIVORCE** - Assistaoce Judiciaira. Décision du 20 avril 1942. — D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil d'Avesnes-sur-Helpe, le 9 juillet 1942, anregistré. Entre : Monsieur Jules ETIENNE, presseur, demaurant, rua du Bois, à Rousies, d'une part ; et : Madama Noëla DAFFE, épouse da Monsieur Jules ETIENNE, femma da ménage, rua du Bois, à Rousies, d'autre part. Il appert qua la divorce a été prononcé d'entre les époux ETIENNE DAFFE, au profit du marl. — Avesnes, le 7 janvier 1943. Pour extrait (Signé) : CACHEUX, 17.435

Etuda de Me Pierre TRIBOU, avoué à Avesnes. — **DIVORCE**. - Assistance Judiciaire. Déc. du 20-7-1942. Suivant jugement par défaut en data du 22 octobra 1942, rendu, Entre : Madame Marie-Madeleine LEMAITRE, épouse CAYAUX, demeurant à Maubeuge. Et: M Paul CAYAUX, demeurant à ROUSIES, la Tribunal civil d'Avesnes a prononcé la divorce d'entra les époux CAYAUX-LEMAITRE, au profit de la femme.

Insertion faita confor mément à l'article 247 du Coda civil. - Pour extrait **TRIBOU.** 17.425

Etuda da Me CHATTELEYN, avoué, Lilla - Ass Jud. Déc. du 26-3-1942. - **Divorce** Jugt par défaut du 28 juillet 1942, anreg. prononçant le divorce entre M. Paul HAQUETTE, rue de Bazellies, impasse Mazamet, 11, à Tourcoing et Mme Suzanna CARETTE, rue Ste-Thérésa, 75, à Roubaix. Au prof. du mari. Pr extr.: (s.) CHATTELEYN. 17.411

VENTES

COMMISSAIRES-PRISEURS DE LILLE
2, Rua Sainte-Anna (Tél. : 504.03)

Très importante Vente aux Enchères

suite désés et on vertu d'un jugement du Tribunal Civil de Lille

LILLE, Rue des Tours
Salle du Crédit Municipal de Lille

MATÉRIEL DIVERS

I.— **PENDULES de POINTAGE des marques Lambert, Bennouli internationala - P. Raux - National Standard - Accessoires** - 60.000 **ticbes Lambert - Rouleaux - Cartes - Tableaux - Appareils anregistreurs at accessoires divers de pendules de pointage**

II. — **PENDULES ELECTRIQUES DES MARQUES Erillie - Bauahard - Jaly - Ata - Bull Clock.**

III. — **TABLES DE MACHINES A ECRIRE en** fer, tôle, bois - **Machines à rémoudre les rubana - Importent lot de rubans de machines à écrire - Compteurs - Baltes anera pour duplicateurs - Altoches - Tobles à dessin - Colle liquide en tût - Fournitures de bureau.**

IV. — **MACHINES A CALCULER DES MARQUES Burroughs - Dalaytia - Manroe - Prosanta - Triemphaler - Eurraughs électrique - Complamatre - Accessoires dasdites machines.**

V. — **CAISSES ENREGISTREUSES DES MARQUES Nationai - Egry - Paragraph - Récord, etc.. Accessoires dasdites machines - Pièces de réparations - Rubans de tickets, etc...**

VI. — **DUPLICATEURS DES MARQUES Renéa nº 10-10-10 - 6 Rando 0 Commercial - Minégraphe Edison - Ranex - Scrib - Rondophones Pathé - Gastitner - Rotary cyclostyle nº 0 - Duplicateurs Gastatnar nº 3-6-7 - Multigraphes Junior.**

VII. — **MICROSCOPES, épouse assistée at autorisée de M. André BERNARD, demeurant à Villeneuve-sur-Lot ; 5° M. Albert PERUS, demeurant à Oisy-le-Verger ; 6° Mme Marie PERUS, épouse da M. Charles LAMBRECHT, demeurant é Bergues ; 7° M. Marcel PERUS, demeurant à Sauchy-Lestrée ; 8° Mma Maria PERUS, épouse assistée at autorisée de M. Paul LOCQUET, demeurant à Sauchy-Lestrée ; 9° Mme Louise DIEULOT, demaurant à Sauchy-Lestrée, veuve da M. Gustava PERUS, agissaot en sa qualité de tutrice naturelle at légale de Jaan-Gustave PERUS, son fils mineur, issu da son union avec soo époux, décédé.**

Ayant Maître André GODIN, Avoué au poursuivant.

Insertion faite en vertu du décret du 20 novembre 1939, article 4, at qui tiendra lieu d'insertion légala, an vertu d'une ordonnance rendue par Monsieur le président du Tribunal civil d'Arras, la 18 décembre 1942, anregistré.

NOTA. — Les personnes désireuses d'acquérir devront obtenir préalablement l'autorisation préfectorale prévue par la loi du 16 novembra 1940 ; alles devront, pour obtenir la dita autorisation, s'adresser à Maitra SOLAU, Notaire à Marquion, munies de leur contrat de mariage, du moins avaot l'adjudication.

Fait et rédigé par l'Avoué poursuivant, soussigné, à Arras, la 14 décembre 1942.

(Signé) : André GODIN.

Pour tous renseignements, s'adresser soit à Me SOLAU, Notaire à Marquion, soit à Me GODIN, Avoué à Arras, 19, rua Gambetta.

ET ENREGISTRE. 17418

Etude de Me PACOME, Avoué à Avesnes

D'un jugement rendu par la Tribunal civil d'Avesnes, le huit octobra 1942, enregistré :

Entre : Monsieur Jules TAVERNE, demeurant à Maubeuge, 125, faubourg Saint-Quentin.

Et : Madame Madeleine AUVENS, épouse de M. TAVERNE, demeurant à Commercy, 18, rue du Maréchal-Pétain.

Il appert que le divorce a été prononocé antra les époux TAVERNE-AUVENS, au profit du marl.

17417 Pour extrait (Signé) : PACOME.

Etude de Me A. MAGNIER, Avoué, 14, rue Lambrecht, Douai. — A. J. Déc. du 20 octobre 1941, Douai. — Uu jugement a été rendu par la Tribunal Civil de Douai, le 23 octobre 1942, enregistré, au profit da M. Marcel GOULOIS, demeurant à Sin-la-Nobla, 19, rua Anatole-France, ci-davant et actuellement même ville, 21, rue de Douai, contradictoirement, contre Mma Carmen LEFEBVRE, épouse de M. Marcel GOULOIS, avec lequel alla est dnmiciliée de droit, mais résidant en fait séparément à Dechy, rua Casimir-Beugnet, n° 56, prononçant le divorce antre lesdits époux, au profit exclusif da M. Marcel GOULOIS. — Pour extrait, Douai, le 29 décembra 1942. (Signé) : A. MAGNIER. 17416

Etude de Me PACOME, Avoué à Avesnes

DIVORCE : D'un jugemeot rendu par la Tribunal civil d'Avesnes, le 9 octobre 1942, anregistré. Entre : Monsieur Henri DELAFAIX, ajusteur à la Compagnie Nationale des Chemins da Fer Français, domicilié à Aulnoye, rua des Believue, actuellement prisonnier de guerra au Stalag 3 A. Et : Madame Jeanne LEROUX, demeurant à Valenciennes, 21, rue des Canooniers, ci-davant at actuellement rua du Vert-Gazon, coron du Buffet, chez THIEBAUT. Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux DELAFAIX-LEROUX, au profit du marl. — Pour extrait. 17412

Etude de Me Albert CACHEUX, Avoué à Avesnes-sur-Haipe. — **DIVORCE** - Assistaoce Judiciaira. Décision du 20 avril 1942. — D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil d'Avesnes-sur-Helpe, le 9 juillet 1942, anregistré. Entre : Monsieur Jules ETIENNE, presseur, demaurant, rua du Bois, à Rousies, d'une part ; et : Madama Noëla DAFFE, épouse da Monsieur Jules ETIENNE, femma da ménage, rua du Bois, à Rousies, d'autre part. Il appert qua la divorce a été prononcé d'entre les époux ETIENNE DAFFE, au profit du marl. — Avesnes, le 7 janvier 1943. Pour extrait (Signé) : CACHEUX, 17.435

Commissaires-Priseurs de Lille, 2, rue Ste-Anne (Tél. 504.03).

VENTE AUX ENCHERES TRES BEAUX MEUBLES

Sujets d'ivoire chinois sculptés - Coffret ivoire sculpté - Pare - bougie avec support at tryptique en ivoire sculpté - Eventails - Cornes sculptées - 2 beaux fauteuils club garnis velours sioclé - Paul - Glaces - Edison, style Louis XV for targé - 2 panneaux portes da salle à manger for forgé dégor moderne - Landiers for targé - Très beau lustre for forgé et outres - Lustres style moderne - Tableaux - Dessin de terain - Gaibet zibeline - Beau rénard - Manteau astrakan - Salle à manger style Renaissance - Chambres à coucher - Literies - Lavabos - Matelas - Chaises - Tables - Garde-robes - Commode - Salle salaniére, corroux céramiques mixte à chauffage central marque Sirius 13.000 calories - Foyers divers - Salamandres.

EIJOUX

Montre bracelet dame platine garnis petits brillants - Bagues or - Deux bagues homme or brillant et rubis - Bijoux divers.

Lundi 11 janvier, 13 h. 30
Exposition dimanche et lundi, de 10 h. à midi.
11.905 **E. SAUVAGE.**

Etude de Me François DELATTRE, Notaire, à Valenciennes,

VENTE MOBILIERE

A Anzin, rue d'Arnonville, N° 29, la **mardi 12 janvier, à 14 h.** : S. à m. chéne, lits complets, garde-robes, tables, buffets, chaises, poêle flamand, poste T.S.F., batterie de cuis., serv. de table, etc... **Au comptant, trois en sus.** 17395

Commissaires-Priseurs de Lille, 2, rue Ste-Anne (Tél. 504.03).

VENTE AUX ENCHERES Lille, 7, rue de Béthune

MATERIEL COIFFEUR

Grand lavaba coiffeur chêne à 3 cuvettes réversibles dessus et tablette marbre - Très grande glace 4x1 - 1 lavabo, 1 place, 4 fauteuils.

Mercredi 13 janvier, 11 h.
Exposition da 10 h. 30 à 11 h.
11.904 **E. SAUVAGE.**

VENTES - ACHATS - LOCATIONS

Etude de Me CHIROUSSOT, Notaire à Maubeuge

CERFONTAINE et FERRIERE-LA-PETITE

Adjudicatioo publique, le **Jeudi 4 Mars 1943**, à 14 h. 30, en l'Etuda. Requéte des héritiers RAGON.

I. — **MAISON à Cerfontaine**, route de Maubeuge, à Cousoira, avac dépendances, cour at jardin, bâtia sur 7 ares 82 centiaras, section A, numéros 851 et 852.

II. — **MAISON à Ferrière-la-Petite**, rue du Sac, avec grange et établa, cour et jardin, bâtie sur 4 aras 45 centiares, section B, numéros 523 at 534.

Pour renseignements et demandes d'autorisation préfectorala, s'adresser au Notaira, le plus tôt possibla, et au moins un mois avant la vente. 17431

Etude de Me Etienne FONTAINE, Docteur en Droit, Notaire, 44, rue Basse, Lilla

A VENDRE par adjudication publique, le **Jeudi 10 Mars 1943**, à 14 heures, en la salle des Adjudications des Notaires de Lille, rue de Pubéla, n° 7 : LILLE (près rua Nationala, quartier Sacré-Cœur) :

1° **UN GROUPE DE 14 MAISONS**, « Cité de la Digue », érigé sur un terrain tenu en arrentement des H